

AR Prefecture

063-200070712-20230706-20230706_02-DE
Reçu le 18/07/2023
Publié le 18/07/2023

N° 20230706-02

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JUILLET 2023 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 29 juin 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 6 juillet 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Isabelle ROCHE-LACOMBE, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Frédéric CHONIER, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Didier CORNET, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Philippe BLANCHOZ à Bernard VIGNAUD
Mohammed OULABBI à Philippe CAYRE
Patrick SAUZEDDE à Marina DA COSTA
Pépita RODRIGUEZ à Jean-Pierre DUBOST
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER
Rachel BOURNIER à Tony BERNARD
Hélène BOUDON à Martine MUNOZ
Pierre CONTIE à Catherine PAPUT
Francis ROUX à Éric BOUCOURT
Jean-François DELAIRE à Sophie DELAIGUE
Caroline GUELON à Pierre ROZE

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Michel LAVEST, Daniel BERTHUCAT, Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Alexandra VIRLOGEUX, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, André DEBOST.

Conseiller.e.s ayant voix délibérative : Christine PETRUCCI, Patrice BION

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME / CRÉDITS DE
PAIEMENT DU CENTRE AQUATIQUE**

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Conseiller.e.s en exercice :

58

Conseiller.e.s présent.e.s :

35

Suppléant.e.s ayant voix
délibérative :

2

Conseiller.e.s représenté.e.s :

11

Total votants :

48

AR Prefecture

063-200070712-20230706-20230706_02-DE
Reçu le 18/07/2023
Publié le 18/07/2023

Vu les articles L.2311-3 et R. 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoient que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programmes (AP) et des crédits de paiement (CP) relatifs notamment aux travaux à caractère pluriannuel.

Une autorisation de programme (AP) portant sur le projet de création d'une piscine communautaire a été ouverte au cours de l'exercice 2018, de manière à permettre un accompagnement budgétaire et financier optimisé de ce programme.

Cette Autorisation de Programme (AP) a fait l'objet d'un bilan de la consommation des crédits de paiement au 31/12/22 faisant état d'une exécution financière de 6 000 678,81 euros pour l'exercice 2022 parallèlement à la conduite des travaux.

Par délibération du 02 février 2023 sur la base de l'exécution financière 2022 et dans le cadre de l'enveloppe ouverte au niveau de l'AP, il a été proposé une nouvelle répartition prévisionnelle des crédits de paiement comme suit :

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Crédits de paiement	3 573,89	308 959,53	1 006 963,52	5 396 902,80	6 000 678,81	868 037,19

Pour terminer l'opération, il y a lieu d'augmenter l'autorisation de programme et de la porter à 13 640 115,74 euros.

Les crédits de paiement se répartiraient de la manière suivante :

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Crédits de paiement	3 573,89	308 959,53	1 006 963,52	5 396 902,80	6 000 678,81	923 037,19

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le bilan de l'autorisation de programme n° 2018-01 ainsi présenté et la nouvelle répartition des crédits de paiement de l'opération au sein de l'enveloppe de l'AP.

TOTAL VOTANTS : 48

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 48

Abstentions :

Conseillers présents : 37

Pour : 48

Représentés : 11

Contre :

Non-participation :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance



Thomas BARNERIAS

Le Président,



Tony BERNARD,

Maire de Châteldon

